

Approche des stratégies de scolarisation des agriculteurs privés : Cas des agriculteurs privés des communes de Mahdia et de Sebaïne

Hadj Ali D.E.

in

Bedrani S. (ed.), Campagne P. (ed.).
Choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 21

1991

pages 133-142

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI911710>

To cite this article / Pour citer cet article

Hadj Ali D.E. **Approche des stratégies de scolarisation des agriculteurs privés : Cas des agriculteurs privés des communes de Mahdia et de Sebaïne.** In : Bedrani S. (ed.), Campagne P. (ed.). *Choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes.* Montpellier : CIHEAM, 1991. p. 133-142 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 21)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Approche des stratégies de scolarisation des agriculteurs privés

Cas des agriculteurs privés des communes
de Mahdia et de Sebaine

Djamel Eddine HADJ ALI

Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD), Alger (Algérie)

Résumé : *L'objectif de cette étude est de comparer les stratégies des agriculteurs en matière de scolarisation de leurs enfants. Elle porte sur les 227 familles ayant des enfants scolarisés au moment de l'enquête, sur les 250 enquêtées. Les taux de scolarisation moyens observés dans la zone sont du même ordre que ceux que l'on constate au niveau national, ce qui s'explique par l'espoir des parents de voir leurs enfants occuper plus tard des emplois non-agricoles. Mais ces taux de scolarisation varient sensiblement avec l'éloignement de l'école. Les petits exploitants envoient moins leurs enfants à l'école que les grands. Ce phénomène s'observe surtout pour les filles dont la moitié ne sont pas scolarisées dans les exploitations de moins de 40 ha. Ces phénomènes s'accroissent considérablement si on analyse la scolarisation des enfants de 16 à 20 ans.*

Mots-clés : *Scolarisation – Scolarisation rurale – Scolarisation des agriculteurs – Scolarisation des filles – Taux de scolarisation – Emplois extérieurs – Fils d'agriculteurs.*

I. – Introduction

Au cours de l'enquête que nous avons menée auprès des agriculteurs privés des communes de Mahdia et de Sebaine (*wilaya* de Tiarét), nous avons pu observer des comportements de scolarisation fort divers. Les raisons de ces comportements peuvent être tantôt le niveau d'éloignement physique de l'école qui est avancé comme facteur déterminant, tantôt le coût de la scolarisation. Dans d'autres cas, notamment pour les filles, ce sont les traditions qui sont invoquées pour justifier la non scolarisation ou l'interruption de la scolarité.

Afin de ne pas céder à l'illusion de la transparence, et d'appliquer le principe de la non-conscience cher aux sociologues, nous avons essayé de débroussailler le terrain afin de tenter une explication objective de la réalité. Ce qu'il fallait donc faire, c'était tout d'abord ramener les agriculteurs à des unités de mesure communes, et c'est tout naturellement que nous avons pensé à les regrouper selon leurs activités, à établir des catégories de taille pertinentes et à les classer en fonction de leurs niveaux respectifs d'accession à l'école.

Nous nous limiterons au niveau d'accessibilité à l'école et aux catégories de taille d'exploitations.

Notre démarche est analytique et descriptive ; elle consiste à comparer les taux de scolarisation des différentes catégories d'agriculteurs. Nous avons rapporté la population effectivement scolarisée dans le courant de l'année d'enquête (1986-87) à la population scolarisable dont la définition couvre la tranche d'âge 6-20 ans. Nous examinerons les taux de scolarisation selon deux catégories d'âges qui correspondent, d'une part, à l'enseignement fondamental (6-15 ans), d'autre part, à l'enseignement post-fondamental ou secondaire (16-20 ans). En outre nous analyserons la scolarisation par sexe.

Pour chaque agriculteur, nous disposons des données suivantes : prénom, date de naissance (*), sexe, situation par rapport à l'école de chaque enfant : scolarisé ? non scolarisé ? niveau (classe). Comme il ne s'agissait pas d'une enquête sur la scolarisation, les informations sur les enfants non scolarisés sont partielles : en fait nous ne savons pas systématiquement avec précision si l'enfant non scolarisé a fait l'objet d'un retrait par ses parents ou d'une exclusion.

Au moment de l'enquête, 227 agriculteurs sur les 250 auprès desquels nous avons rempli les questionnaires avaient des enfants scolarisables.

II. – Caractéristiques générales de la scolarisation dans la zone d'enquête

1. Implantation des écoles

Il existe sur le territoire des communes de Mahdia et de Sebaine : dix écoles primaires en fonctionnement au moment de l'enquête (dont six en zone éparsée), trois collèges d'enseignement moyen (dont un à Si El Haouès, agglomération plus importante que le chef-lieu Sebaine et deux à Mahdia) ainsi qu'un lycée à Mahdia (carte 1). Les enfants des agriculteurs enquêtés peuvent aussi fréquenter les écoles des communes voisines (Dahmouni, surtout, et Tissemsilt) proches respectivement des franges nord-est et nord-ouest de la commune de Sebaine

2. Fréquentation des écoles

A la lecture des monographies communales réalisées par l'Agence Nationale d'Aménagement du Territoire en 1988 (quelque temps après notre passage), nous avons relevé que la fréquentation des écoles s'établit comme suit :

– 5 123 élèves fréquentent 121 classes en zone d'agglomération (taux d'occupation par classe : 42,33 élèves) ;

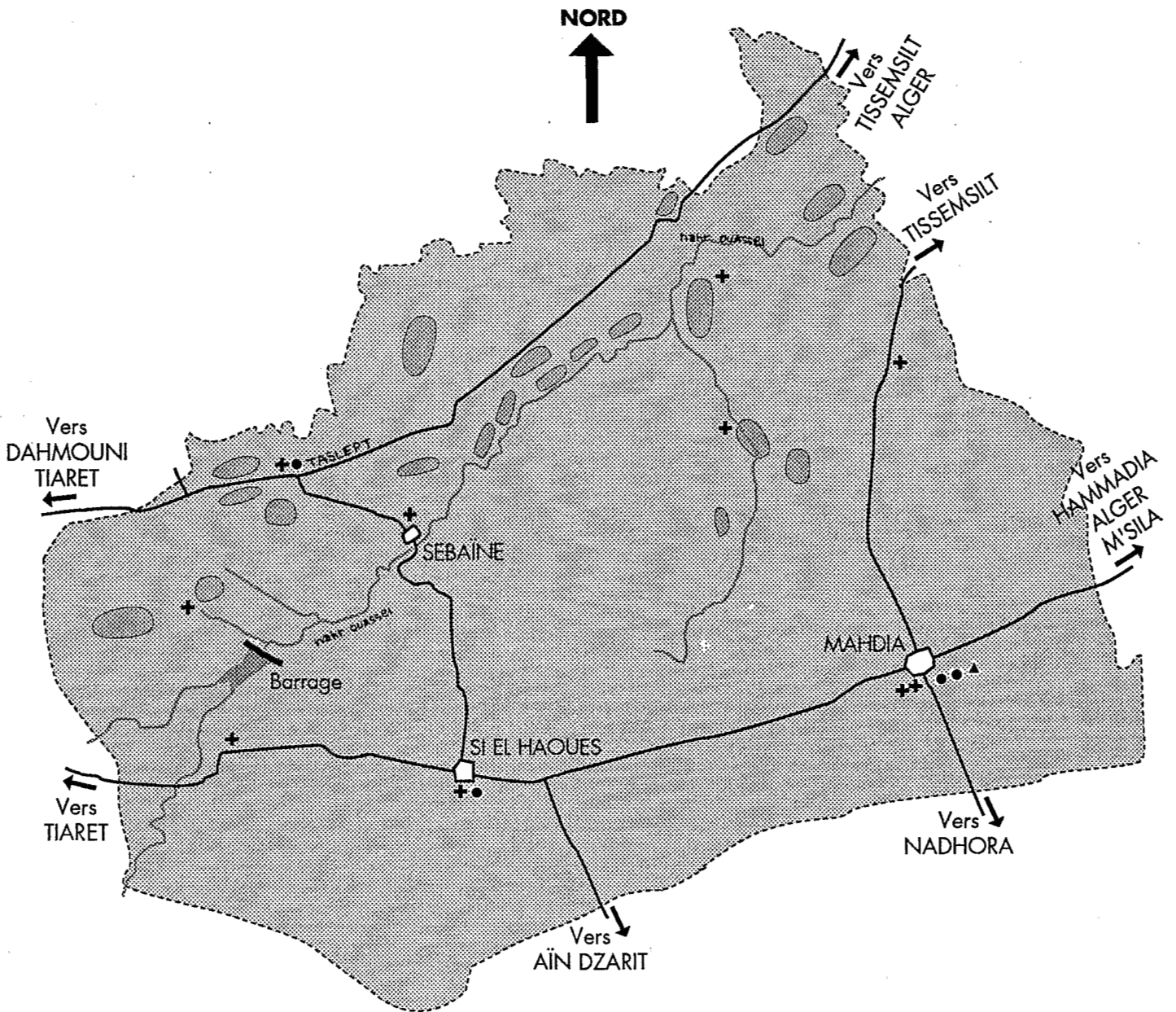
– 425 élèves fréquentent 18 classes en zone éparsée (taux d'occupation par classe : 23,6 élèves).

La comparaison des deux taux d'occupation laisse perplexe. Cela voudrait-il dire que la zone éparsée est dépeuplée ? Non ! puisque le recensement général de 1987 évalue la population en zone éparsée à 6 963. S'agit-il plutôt d'une trop faible scolarisation en zone éparsée ? Non ! puisque le nombre d'enfants scolarisés par les seuls agriculteurs privés enquêtés est au moins équivalent quand on déduit le nombre des enfants dont les familles résident en ville. Ce ne sont pas non plus les quelques enfants qui sont scolarisés à Dahmouni ou, dans une moindre mesure à Tissemsilt, qui expliqueraient ce chiffre !

Quelles seraient donc les raisons qui pousseraient les parents résidant en zone éparsée à scolariser leurs enfants plutôt en zone agglomérée ? L'absence d'électricité ? Le manque d'assiduité des enseignants (dû aux difficultés de transport) ou bien d'autres raisons ? La question reste posée.

(*) Les agriculteurs nous ont aimablement présenté leurs carnets de famille, nous les en remercions.

Carte 1 : Localisation des écoles



- Route
- Oued
- + Ecole élémentaire
- C.E.M.
- ▲ Lycée
- Localisation des agriculteurs privés

Par ailleurs, le ramassage scolaire entre Sebaine et Si El Haouès fonctionne mal. Au cours de notre séjour sur le terrain, nous avons croisé un nombre important d'enfants avec leurs cartables sur les routes et les pistes, parfois même à des heures indues.

3. Le niveau de scolarisation parmi les enquêtés

Pour mesurer le niveau de scolarisation parmi les enquêtés, nous avons consulté les statistiques du Ministère de l'Education Nationale pour l'année 1986-87. Nous relevons que le taux global de scolarisation pour les 6-15 ans n'est pas très éloigné du taux national moyen et que l'écart entre le taux de scolarisation des 16-20 ans observé parmi les enquêtés et le taux national moyen est assez réduit.

Tableau a : taux de scolarisation national et dans la zone d'enquête

Taux de scolarisation Catégorie d'âge	Taux national moyen 1986-87	Taux observé chez les enquêtés 1986-87	Différence
6 - 15	78,34 %	72,04 %	6,30 %
16 - 20	29,04 %	26,58 %	2,46 %

Ces taux sont corrects par rapport à la situation nationale, d'autant que le taux national moyen concerne indifféremment villes et campagnes. Ceci nous amène à penser que, globalement, dans les deux communes, les familles des agriculteurs privés estiment que l'école est un espoir qui permettra à leurs enfants de trouver des emplois hors agriculture. Cette hypothèse est renforcée par les résultats de l'enquête d'une part et, d'autre part, par un sondage effectué au centre de formation agricole de Tiaret : presque aucun agriculteur n'investit pour la formation de son enfant en vue d'une activité ultérieure sur l'exploitation familiale (*). Il faut cependant nuancer puisque nous avons pu observer que les agriculteurs mettent leurs enfants à l'école, quand cela est possible, pour qu'ils acquièrent un minimum de connaissances, grâce auxquelles ils pourront aider à la gestion de l'exploitation familiale (savoir compter, déchiffrer une lettre, etc.) Lorsque nous avons demandé aux agriculteurs dont les enfants fréquentent l'école au-delà de 15 ans ce qu'ils souhaitaient comme avenir pour eux, un seul agriculteur a émis le vœu de voir son fils le remplacer un jour à la suite d'une formation d'ingénieur agronome (il s'agit d'un agriculteur moyen). Les autres agriculteurs ont répondu qu'ils souhaitaient voir leurs enfants travailler dans des bureaux ou des services... en tous les cas hors agriculture.

Par ailleurs les différences entre les taux de scolarisation des filles et des garçons montrent que la préférence va à la scolarisation des garçons pour lesquels les taux sont nettement supérieurs (tableau 1).

4. Le facteur d'accessibilité à l'école

Parmi les facteurs objectifs qui auraient une incidence directe (et non des moindres) sur les taux de scolarisation, nous relevons l'éloignement du foyer familial de l'école. Nous avons, dans la perspective de l'analyse de l'impact de l'éloignement, dressé une carte des implantations scolaires (carte 1) et nous avons, grâce à notre connaissance du terrain, évalué les niveaux d'accessibilité. Trois niveaux ont été déterminés (tableaux 3 et 3.1.).

(*) Au total, seuls deux agriculteurs ont poussé leurs enfants à suivre une formation au CFA de Tiaret. Ces deux enfants sont à présent dans deux EAC.

1) **près** : il s'agit de 36 familles d'agriculteurs résidant soit en ville, soit au village ;

2) **Moyen** : toutes les familles qui se trouvent au maximum à 3 km de piste de l'école fondamentale. Ce niveau moyen n'est pas exagéré quand on sait que les collèges, pour les enfants qui doivent poursuivre leur scolarisation, sont assez éloignés : 7 à 10 km en ville (à Mahdia, Dahmouni, Si El Haoues). 84 familles sont dans ce cas.

3) **Loin** : il s'agit des familles dont les foyers sont encore plus éloignés des écoles fondamentales et davantage encore des collèges.

Concernant la catégorie 6-15 ans : il faut noter que la chute du niveau "près" au niveau "moyen" est assez élevée : 23,88 (97,23-73,35) ; alors qu'elle est moindre quand on passe du niveau "moyen" au niveau "loin" : 9,87 (73,35-63,48). A l'exception du niveau "près", les écarts entre filles et garçons sont importants : un peu plus de 30 % de différence aux niveaux "moyens" et "loin". On peut retenir, pour cette catégorie, un écart relativement peu important entre le niveau "moyen" et le niveau "loin". Cela voudrait dire que les agriculteurs habitant loin de l'école ne sont pas découragés par la distance.

Concernant la 2^{ème} catégorie (16-20 ans) : nous remarquons que le taux de scolarisation accuse une baisse très importante du niveau "près" au niveau "moyen" : 38,37 (55,81-17,44) mais, par contre, qu'il amorce une légère remontée du niveau "loin" sur le niveau "moyen" : 5,32 % (22,76-17,44).

Cette constatation nous a amenés à revoir les questionnaires des enquêtés afin de vérifier s'il n'y avait pas eu erreur quant à l'appréciation du niveau d'accessibilité ou quant à l'âge des enfants scolarisés. Point d'erreur, mais un début d'explication : presque tous les agriculteurs qui scolarisent leurs filles au-delà de 15 ans (4 cas sur 51) expliquent que cela est possible grâce à la famille installée en ville (ceci est valable pour quelques garçons (*) scolarisés dans cette catégorie d'âge) ; deux d'entre eux disent même qu'il s'agit de "pension" et en ont évalué le coût (il s'agit de dons en nature). C'est donc la solidarité familiale qui permet, en partie, de compenser l'obstacle de la distance physique qui sépare le foyer de l'école. Par ailleurs, on pourrait risquer l'hypothèse que, dans ces cas, l'"investissement" ayant été assez lourd pour la scolarité fondamentale, il est hors de question de laisser passer la chance... En effet, quand on a durant six longues années envoyé ses enfants à l'école située assez loin, il serait illogique d'interrompre leurs études s'ils ont fait preuve de bonnes dispositions durant ces années-là.

Ces résultats surprenants permettent d'avancer l'idée que l'éloignement à lui seul ne peut pas expliquer les taux de scolarisation enregistrés.

5. Le facteur de la taille de l'exploitation

L'établissement des catégories de tailles a été fait sur la base d'un histogramme et avait fait l'objet d'un exposé par ailleurs (**).

Les tailles retenues sont :

- jusqu'à 15 ha inclus ("petites tailles") ;
- plus de 16 ha à 40 ha inclus ("tailles moyennes") ;
- plus de 40 ha ("grandes tailles").

Les taux de scolarisation enregistrés pour chaque catégorie de taille figurent dans les **tableaux 4** et **4.1**. Il ressort ce qui suit.

(*) Ils sont "détachés" a dit en riant un agriculteur à propos de ses enfants scolarisés en ville.

(**) Rapport d'étape de l'enquête "Emploi global et technologies agricoles", CREAD, février 1988.

a) Les agriculteurs qui ont des exploitations de "grandes tailles" sont indéniablement ceux qui enregistrent les taux les plus élevés. Ainsi, que ce soit dans la première ou la deuxième catégorie d'âges, les taux enregistrés sont supérieurs à ceux des autres agriculteurs, surtout dans la deuxième catégorie d'âges ;

b) La comparaison (pour la première catégorie d'âge) des taux globaux de chaque groupe d'agriculteurs montre que les écarts ne sont pas très marqués. En effet, on passe de 87,5% pour les "grandes tailles" à 76,21% pour les "tailles moyennes" et 65,82% pour les "petites tailles", ce qui correspond respectivement à des écarts de 11,29 à 10,39. Cependant, un examen plus attentif montre que la scolarisation des filles est de loin plus importante pour les "grandes tailles" que pour les autres.

c) La comparaison des taux de scolarisation dans la catégorie d'âges supérieure indique un écart important entre les "grandes tailles" et les "tailles moyennes" 28,14 (51,21-23,07). Par contre, l'écart entre le taux des "tailles moyennes" et celui des "petites tailles" n'est plus que de 2,02 en faveur des "tailles moyennes" (23,07-21,05).

En ce qui concerne les filles dans cette catégorie d'âges (16-20 ans), nous avons toujours les "grandes tailles" en tête : 42,85, alors que les "tailles moyennes" n'envoient aucune fille au lycée. Les "petites tailles" par contre comptent 4 filles scolarisées sur 49 scolarisables, ce qui leur donne un taux de 8,16. Encore une fois, nous constatons une relation "surprenante" qui mérite une attention particulière.

Ces agriculteurs aux exploitations de "taille moyenne" seraient-ils plus traditionnalistes que leurs homologues des "petites tailles" ? Leurs filles réussiraient-elles moins ? Si, dans l'immédiat, nous ne pouvons pas répondre avec certitude à ce genre de question, pouvons-nous avancer l'hypothèse que ce groupe d'agriculteurs ("tailles moyennes") est plus intéressé par l'investissement dans la scolarisation des garçons que dans la scolarisation des filles, aussi bien pour des raisons de "rentabilité" (... le garçon aura un revenu salarial qui rentrera dans le budget familial) (*) que pour préserver les traditions en milieu rural. De la même manière, on peut avancer l'hypothèse que les agriculteurs des "petites exploitations" sont d'un niveau économique trop faible pour mener à terme la scolarisation de leurs enfants, qu'ils procèdent donc au dosage pour leurs garçons (28,57) et qu'ils n'hésitent pas à scolariser les filles quand elles présentent de bonnes dispositions pour l'école.

Si donc pour les "grandes tailles", il est évident que la scolarisation des enfants se fait de manière "satisfaisante", il n'est par contre pas du tout évident que le facteur taille à lui seul puisse expliquer les écarts constatés entre les "tailles moyennes" et les "petites tailles".

6. Taille, éloignement et taux de scolarisation

Avant de livrer un commentaire du **tableau 5**, nous présentons ci-dessous la répartition des agriculteurs selon les catégories de tailles et selon les niveaux d'accessibilité de l'école. Si donc les facteurs examinés sont insuffisants séparément pour rendre compte des écarts enregistrés, ils pourraient devenir explicatifs. Les **tableaux 5** et **5.1** font ressortir pour chaque catégorie de taille, avec chaque niveau d'éloignement, les taux de scolarisation.

Nous remarquons :

A – Au niveau de la première catégorie d'âges (6-15 ans)

- Concernant les garçons, on note des taux assez élevés qui, d'une manière générale, baissent avec le niveau d'accessibilité. Ainsi pour le niveau "près" tous les agriculteurs de toutes les catégories de tailles envoient tous leurs garçons à l'école. Au niveau "moyen" d'accessibilité, les agriculteurs de la catégorie des "tailles moyennes" réalisent un taux très légèrement plus élevé (1,3 : 95,74-94,44) que celui de la catégorie des "grandes tailles", et nettement plus élevé que celui des "petites tailles" : en effet l'écart est

(*) Parmi les enquêtés une seule fille est salariée et aide sa famille.

de 16,73 entre eux (95,74-79,01). Enfin, pour le niveau "loin", encore une fois, la catégorie "grandes tailles" enregistre le taux le plus élevé (85,71) contre respectivement 80,39 et 76,84 pour les catégories "tailles moyennes" et "petites". On peut donc dire que dans l'ensemble, les taux enregistrés par les "grandes tailles" et les "tailles moyennes" sont voisins mais que ceux des "petites tailles" sont relativement loin derrière.

Tableau b : Répartition des agriculteurs selon la catégorie de tailles et le niveau d'accessibilité de l'école

Niveau d'accessibilité Catégorie de tailles	Près	Moyen	Loin	Total
Petites tailles	15	48	69	132
Tailles Moyennes	9	27	29	65
Grandes tailles	12	9	9	30
Total	36	84	107	227

- Pour les filles de la même catégorie d'âges, les taux enregistrés par les "grandes tailles", quel que soit le niveau d'accessibilité, sont les plus élevés. Il est important de noter aussi que les taux des "petites tailles" aux niveaux d'accessibilité "près" et "moyen" sont proches de ceux des "grandes tailles", en tous cas supérieurs à ceux des "tailles moyennes" pour les mêmes niveaux d'accessibilité. Il faut noter cependant que pour le niveau d'accessibilité "loin", les "grandes tailles" viennent nettement en tête : 90 contre respectivement 57,44 et 37,66 pour les "tailles moyennes" et les "petites" : notons les écarts importants à ce niveau.

B – Au niveau de la catégorie d'âges 16-20 ans

- Concernant les garçons, on remarque qu'au niveau d'accessibilité "près", les agriculteurs dont les exploitations sont de "grandes tailles" et de "tailles moyennes" envoient 75 % de leurs enfants à l'école ; ceux des "petites tailles" enregistrent un taux de 55,55 %, donc un écart relativement important.

Au niveau d'accessibilité "moyen", les "grandes tailles" enregistrent le taux le plus élevé avec 50 %, suivis pour les "petites tailles" d'assez loin avec 33,33 % et seulement 30 % pour les "tailles moyennes".

- Pour les filles, nous retrouvons comme prévu les "tailles moyennes" sans aucune fille scolarisée ; la comparaison ne peut donc se faire qu'entre les "grandes" et les "petites tailles" : les premières enregistrent respectivement aux niveaux "près", "moyen" et "loin" 50, 40 et 33,33 % ; les "petites tailles" enregistrent 28 %, 57 % et 7,69 % respectivement aux niveaux "près" et "loin". Il faut noter cependant qu'au niveau "moyen" les "petites tailles" se conduisent comme les "tailles moyennes", c'est-à-dire qu'elles ne mettent aucune fille à l'école.

En guise de conclusion, rappelons d'abord que nos données concernant la scolarisation sont, comme il a déjà été signalé, partielles en raison de la nature même de l'enquête qui a été menée. Elle concernait en effet l'emploi et les technologies agricoles. Il n'en demeure pas moins que nous sommes arrivés à quelques résultats. En effet, ne sommes-nous pas en train de nous diriger vers la mise à jour de certains traits caractéristiques des stratégies de scolarisation mises en oeuvre par les agriculteurs privés. Ainsi, on

note le niveau de scolarisation élevé parmi les agriculteurs dont les exploitations sont de "grandes tailles", et ce, quels que soient les niveaux d'accessibilité. D'un autre côté, les agriculteurs des exploitations "taille moyenne" semblent moins scolariser leurs enfants que les autres catégories. Les agriculteurs des exploitations de "petite taille" redoublent d'efforts dans la scolarisation de leurs enfants quand ils sont "loin", mais se conduisent comme leurs homologues des "tailles moyennes" quand ils sont au niveau "moyen" d'accessibilité.

Cependant, il ne s'agit que de résultats partiels. Il faut poursuivre l'analyse. Nous pensons notamment aux croisements que l'on peut faire entre le système de spéculation mis en oeuvre et les niveaux de scolarisation. La question qui se poserait alors est celle de savoir si la mise en oeuvre d'un système de spéculation et le volume d'emploi qu'il requiert peuvent être à l'origine des niveaux de scolarisation. Au préalable, on aura pris soin de distinguer les agriculteurs qui font fonctionner l'exploitation avec de la main-d'oeuvre familiale et ceux qui utilisent la main-d'oeuvre salariée.



Tableau 1 : répartition des enfants de la population enquêtée selon la scolarisation (S) ou non (NS), le sexe et l'âge

Age	Sexe \ Scol.	Masculin			Féminin			Ensemble		
		S	NS	Total	S	NS	Total	S	NS	Total
6 - 15 ans	Nombre	299	50	349	170	132	302	469	182	651
	%	85,67	14,33	100,0	56,10	43,90	100,0	72,04	27,96	100,0
16 - 20 ans	Nombre	54	93	147	13	92	105	67	185	252
	%	36,73	63,27	100,0	12,38	87,62	100,0	26,58	73,42	100,0
Total	Nombre	353	143	496	183	224	407	536	367	903
	%	71,16	28,84	100,0	44,96	55,04	100,0	59,35	40,65	100,0

Source : Enquête CREAD, 1987, Alger.

Tableau 3 : Répartition des enfants âgés de 6 à 15 ans de la population enquêtée selon le sexe, la situation scolaire et l'éloignement

Distance	Sexe \ Scol.	Masculin			Féminin			Ensemble		
		S	NS	Total	S	NS	Total	S	NS	Total
Près	Nombre	46	0	46	40	2	42	86	2	88
	%	100,0	0	100,0	95,23	4,77	100,0	97,23	2,77	100,0
Moyen	Nombre	126	17	143	64	52	116	190	69	259
	%	88,11	11,89	100,0	55,17	44,83	100,0	73,35	26,65	100,0
Loin	Nombre	127	33	160	66	78	144	193	111	304
	%	79,37	20,63	100,0	45,83	54,17	100,0	63,48	36,52	100,0
Total	Nombre	299	50	349	170	132	302	469	182	651
	%	85,67	14,33	100,0	56,10	43,90	100,0	72,04	27,96	100,0

Source : Enquête CREAD, 1987, Alger.

Tableau 3.1 : répartition des enfants âgés de 16 à 20 ans de la population enquêtée selon le sexe, la situation scolaire et l'éloignement

Sexe		Scol.	Masculin			Féminin			Ensemble		
			S	NS	Total	S	NS	Total	S	NS	Total
Distance	Près	Nombre	17	8	25	7	11	18	24	19	43
	%		72,0	28,0	100,0	38,88	61,12	100,0	55,81	44,19	100,0
Moyen	Nombre		13	37	50	2	34	36	15	71	86
	%		26,0	74,0	100,0	5,55	94,45	100,0	17,44	82,56	100,0
Loin	Nombre		24	48	72	4	47	51	28	95	123
	%		33,33	66,67	100,0	8,0	92,0	100,0	22,76	77,24	100,0
Total	Nombre		64	93	147	13	92	105	67	185	252
	%		36,73	63,26	100,0	12,5	87,5	100,0	26,58	73,42	100,0

Source : Enquête CREAD, 1987, Alger.

Tableau 4 : Répartition des enfants âgés de 6 à 15 ans dans la population enquêtée selon le sexe, la scolarisation (S) ou non (NS) et la taille de l'exploitation

Sexe		Scol.	Masculin			Féminin			Ensemble		
			S	NS	Total	S	NS	Total	S	NS	Total
Taille de l'exploitation	de 0 à 15 ha	Nombre	156		192	79		165	235		357
	%		81,25		100,0	47,87		100,0	65,82		100,0
de 16 ha à 40 ha	Nombre		101	11	112	56		94	157		206
	%		90,17		100,0	58,94		100,0	76,21		100,0
plus de 40 ha	Nombre		42	03	45	35	8	43	77	11	88
	%		93,33		100,0	81,39		100,0	87,5		100,0
Total	Nombre		299	50	349	170	132	302	469	182	651
	%		85,67	14,33	100,0	56,10	43,90	100,0	72,04	27,96	100,0

Source : Enquête CREAD, 1987, Alger.

Tableau 4.1 : répartition des enfants âgés de 16 à 20 ans dans la population enquêtée selon le sexe, la scolarisation et la taille de l'exploitation

Sexe		Scol.	Masculin			Féminin			Ensemble		
			S	NS	Total	S	NS	Total	S	NS	Total
Taille de l'exploitation	de 0 à 15 ha	Nombre	24	60	84	4	45	49	28	105	133
	%		28,57	71,42	100,0	8,16	91,84	100,0	21,05	78,95	100,0
de 16 ha à 40 ha	Nombre		18	25	43	0	35	35	18	60	78
	%		41,86	58,14	100,0	0	100,0	100,0	23,07	76,93	100,0
plus de 40 ha	Nombre		12	8	20	9	12	21	21	20	41
	%		60	40	100,0	42,86	57,14	100,0	51,22	48,78	100,0
Total	Nombre		54	93	147	13	92	105	67	185	252
	%		36,73	63,26	100,0	12,5	87,5	100,0	26,58	73,42	100,0

Source : Enquête CREAD (1987) Alger.

Tableau 5 : répartition des effectifs des enfants âgés de 6 à 15 ans de la population enquêtée selon le sexe, la scolarisation (S) ou non (NS), l'éloignement (loin :L, moyen : M, près : P) et la taille des exploitations

Taille	Sexe	Scol	Masculin						Féminin					
			S		NS		Total		S		NS		Total	
			Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
PETITE	P		19	100,00	0	0	19	100,00	18	94,00	1	6,00	19	100,00
	M		64	79,01	17	20,99	81	100,00	31	55,35	25	44,65	56	100,00
	L		73,00	76,84	22	23,16	95	100,00	29	37,66	48	62,34	77	100,00
MOYENNE	P		14	100,00	0	0	14	100,00	10	90,9	1	9,10	11	100,00
	M		45	95,74	2	4,26	47	100,00	18	50,0	18	50,00	36	100,00
	L		41	80,39	10	19,61	51	100,00	27	57,44	20	42,56	47	100,00
GRANDE	P		13	100,00	0	0	13	100,00	12	100,00	0	0	12	100,00
	M		17	94,44	1	5,56	18	100,00	14	66,67	7	33,33	21	100,00
	L		12	85,71	2	14,29	14	100,00	9	90,00	1	10,00	10	100,00

Source : Enquête CREAD, 1987, Alger.

Tableau 5.1 : répartition des enfants âgés de 16 à 20 ans de la population enquêtée selon le sexe, la scolarisation (S) ou non (NS), l'éloignement (loin :L, moyen : M, près : P) et la taille des exploitations

Taille	Sexe	Scol	Masculin						Féminin					
			S		NS		Total		S		NS		Total	
			N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
PETITE	P		5	55,55	4	44,45	9	100,00	2	28,57	5	71,43	7	100,00
	M		3	11,11	24	88,89	27	100,00	0	0	16	100,00	16	100,00
	L		16	33,33	32	66,67	48	100,00	2	7,69	24	92,31	26	100,00
MOYENNE	P		6	75,00	2	25,00	8	100,00	0	0	1	100,00	1	100,00
	M		6	40,00	9	60,00	15	100,00	0	0	15	100,00	15	100,00
	L		6	30,00	14	70,00	20	100,00	0	0	19	100,00	19	100,00
GRANDE	P		6	75,00	2	25,00	8	100,00	5	50,00	5	50,00	10	100,00
	M		4	50,00	4	50,00	8	100,00	2	40,00	3	60,00	5	100,00
	L		2	50,00	2	50,00	4	100,00	2	33,33	4	66,67	6	100,00

Source : Enquête CREAD (1987) Alger.